DLP 17-4-83189956

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ABONNEMENT ANNUEL : 100,00 F

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex

Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier 63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

Numéro d'inscription à la C. P. P. A. P. : 525 AD

N° 312

DIRECTEUR-GÉRANT : B. MORIN

Bulletin n° 18 du 14 Juin 1983 - EDITION GENERALE

VEUILLEZ NOUS EXCUSER DE LA PRESENTATION DE CE BULLETIN DUE A UNE PANNE DE NOTRE MATERIEL DE REPRODUCTION

B L E

MALADIES

Les préconisations de notre dernier Bulletin demeurent d'actualité.

Il faut être vigilant en ce qui concerne les Rouilles. Les fortes chaleurs sont favorables au développement de la Rouille brune.

Intervenir si présence de pustules sur plus de 50 % des F 2 avec un produit performant.

Il est rappelé que toute application fongicide n'est plus rentable 15 jours après la fin de la floraison.

PUCERONS DES EPIS

Les conditions climatiques actuelles sont favorables à ces insectes.

Maintenir la surveillance. Pour les conditions de traitement, se reporter au Bulletin précédent.

CECIDOMYIES

L'activité de ces "moucherons" a été importante la semaine dernière. Les dégâts peuvent se produire jusqu'à fin floraison.

T O U R N E S O L

PUCERONS

Quelques attaques sont signalées.

Intervenir de préférence avec un aphicide spécifique.

P. 12.65

POMME DE TERRE

MILDIOU

En plaine, les cultures ont atteint le stade 20 cm de haut. Réaliser une protection dans les prochains jours.

DORYPHORE

Un traitement sera effectué lorsque les larves atteignent la taille d'un grain de blé. Dans l'ensemble, les populations sont limitées.

MAÏS

Des attaques de Noctuelles (vers gris) sont actuellement signalées en AUVERGNE. Elles se traduisent par des flétrissements et des dessèchements de pieds.

Les jeunes plants sont sectionnés au niveau du collet.

Les plants plus âgés sont perforés à environ 1 cm au-dessus du sol et la tige est partiellement évidée par les chenilles.

Pendant la journée, ces dernières se cachent à 4 ou 5 cm de profondeur à la base des pieds attaqués. Leur couleur est brun grisâtre avec des bandes longitudinales plus ou moins visibles. Au dernier stade, elles mesurent environ 3 cm de long.

La lutte peut s'effectuer à l'aide d'appâts mais cette méthode n'est pas toujours satisfaisante. Il est préférable d'effectuer une pulvérisation abondante (1000 l/ha) avec l'un des produits suivants :

- acéphate :	ORTHENE 50 :	1,8 kg/ha
- deltaméthrine :	DECIS :	0,3 l/ha
- cyperméthrine :	RIPCORD 5, MASTOR :	0,6 l/ha
	KAFIL Super, CIMBUSH :	0,3 l/ha

Traiter de préférence le soir (chenilles en activité).

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Dans les vergers où le traitement doit être effectué avec un insecticide autre que le diflubenzuron (DIMILIN), l'intervention sera réalisée entre le 16 et le 20 Juin.

TAVELURE - OIDIUM

Maintenir la protection.

TORDEUSE DE LA PELURE : CAPUA

Les premières captures ont été obtenues le 8 Juin à VEYRE-MONTON (63).

Dans les vergers où des dégâts importants ont été observés en 1982, utiliser un produit efficace simultanément contre le carpocapse et la tordeuse : azinphos, pyréthrinoïdes de synthèse, phosmet, méthidathion.

.../...

/ V I G N E /

MILDIOU

Les premières taches ont été observées en différents secteurs : BESSON-BREUX (03), PERIGNAT-LES-SARLIEVE, région de VIC-LE-COMTE (63).

Le concours "détection des premières taches" est clos.

En raison :

- de la pousse importante de la vigne depuis le dernier avis,
- de l'approche de la floraison : stade sensible,
- de la rémanence des produits employés lors du dernier traitement,

il y a lieu d'effectuer une nouvelle application en tous secteurs quel que soit le produit, avant le 18 Juin.

OIDIUM

Des pousses contaminées ont été observées sur cépages sensibles.

Renouveler la protection.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Le vol est peu important. Peu de pontes et glomérules ont été observés.

Dans les vignes où des dégâts sont habituellement observés, effectuer un comptage. Le seuil de traitement est atteint lorsque 25 à 30 % des grappes présentent des glomérules (toiles).

Ajouter si nécessaire un insecticide à la bouillie fongique lors du prochain traitement.

* * * * * * * * *
* * * * * *
* * *
* *
*

P266